



SOURCES
en action
CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Comité technique
5 novembre 2018 – Saint Julien le Petit





AGIR pour la BIODIVERSITÉ



www.sourcesenaction.fr

Le programme « Sources en action » bénéficie de subventions de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage avec la Loire avec le Fonds européen de développement régional.



Ordre du jour

- **Préparation du COPIL du 5/12**
 - Etat d'avancement du programme (phases 1 & 2)
 - Ajustement du prévisionnel de réalisation de la phase 3
- **Point sur le financement des actions**



Etat d'avancement des phases 1 & 2



Préambule

- Rappel de définition d'une phase = année civile
 - ➔ phase 1 : juin 2017 – 31 décembre 2017
 - ➔ phase 2 : 1^{er} janvier 2018 – 31 décembre 2018
 - ➔ phase 3 : 1^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2019

Mais 2 ans pour mettre en œuvre les opérations



Les thèmes du contrat

1. Restauration et entretien des cours d'eau
2. Restauration de la continuité écologique
3. Gestion et préservation des zones humides
4. Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques
5. Information, sensibilisation et communication
6. Suivis scientifiques
7. Etudes complémentaires ou préalables à des actions
8. Animation et coordination du programme



Etat d'avancement du programme (phases 1 & 2)

Thème prévisionnel	Phase 1				Phase 2		
	Montant total prévisionnel	Montant total ajusté	Montant total réalisé/engagé	% de réalisation	Montant total prévisionnel	Montant total ajusté	Montant total Engagé
Animation et coordination du programme	549 773	550 323	506 090	92%	559 907	543 977	99 799
Développement de pratiques agricoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques	87 900	87 900	78 300	89%	117 900	106 888	-
Etudes complémentaires ou préalables à des actions	296 233	264 386	200 365	68%	241 484	225 341	4 447
Gestion et préservation des zones humides	166 500	118 570	118 570	71%	230 100	263 840	67 950
Information, sensibilisation et communication	39 399	30 503	16 094	41%	85 603	49 547	4 046
Restauration de la continuité écologique	806 000	143 132	158 017	20%	304 740	444 613	-
Restauration et entretien des cours d'eau	514 243	462 929	371 064	72%	767 622	640 482	27 551
Suivis scientifiques	111 597	79 154	62 275	56%	110 991	103 719	29 164
Total général	2 571 646	1 736 898	1 510 774	59%	2 418 347	2 378 408	232 958

Quelques indicateurs de réalisations en phase 1

Réalizations de terrain		valeurs	Commentaires
En ZH	Entretien	78 ha	
	Restauration	33 ha	
	Cloture Fixe et mobile	9 220 ml	
	Travaux forestiers	3,2 ha	
En cours d'eau	Mise en défens	12 600 ml	
	Entretien. /restauration de berges et ripisylves	32 720 ml	
	Abreuvement	43	
	Gués/passerelles/PEHD	16	
	Etang aménagé	1	PaP -contournement
	Amangement petite continuité	1	Buse
Communication/s sensibilisation			
	Classes	3	(55 enfants)
	Supports de communication	33	
	Nbre de personnes sensibilisées (grd public)	7594	
Constacts usagers			
	Agriculteurs rencontrés	123	(4 animations/formations)
	Autres propriétaires contactés	91	
Suivis	Nbre de stations	320	
	ml prospectés	15 000	



Causes du retard dans la réalisation de la phase 2

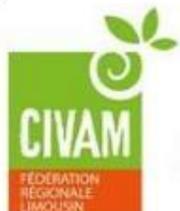
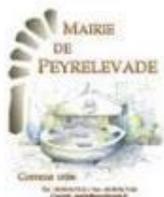
- Validation du CTVA mi 2017 → Programmation de la phase 1 compactée sur 6 mois
- Contexte difficile lié à la réorganisation du territoire et à la prise en charge de la GEMAPI
- Contexte financier incertain : restrictions budgétaires des départements et FEDER, validation de la politique régionale de l'eau en juin 2018
- Report de l'instruction de dossiers
- Conditions météo défavorables



Tour de table

- Présentation de l'état d'avancement des actions pour les phases 1 & 2
- A partir du prévisionnel de réalisation de la phase 3, présentation de l'ajustement du programme et de sa faisabilité
- Explication des écarts entre « prévisionnel » et « ajusté »
- Interrogations sur le financement des actions
- Observations diverses (difficultés rencontrées, propositions d'organisation, etc.)





AGIR pour la BIODIVERSITÉ



www.sourcesenaction.fr

Le programme « Sources en action » bénéficie de subventions de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage avec la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

